Retable d’autel en bois

(retable d’un autel maçonné, anc. autel majeur)

pour la seule partie en bois :

- Longueur 2,40 m
- profondeur 0,60 m
- hauteur 1,25 m

Croix : hauteur 1,20 m

2 autels identiques

(anc. autels latéraux)

Partie retable :

- largeur 1,80 m
- hauteur 2,00 m
- profondeur 0,35 m

partie autel :

- largeur 1,80 m
- hauteur 1,00 m
- profondeur 0,81 m

estrade :

- largeur 1,80 m
- hauteur 0,16 m
- profondeur 1,60 m

2 confessionnaux

largeur 2,50 m ; hauteur 3,00 m ; profondeur 1,10 m (croix comprise)